



Evaluation Professionnelle

Permanences et disponibilités de vos élu-es CGT

La CGT Finances Publiques 44 tient des permanences afin de vous apporter des informations et des conseils :

- Le 27 mai de 14h à 17h à Nantes Cambronne (local syndical)
- Le 27 mai de 14h à 17h à Nantes Versailles (local syndical)
- Le 30 mai de 12h à 12h30 à Saint Nazaire (local syndical)



Lorsque le Compte Rendu d'Évaluation Professionnelle est signé par l'Autorité Hiérarchique vous avez

- **8 jours pour le signer**
- puis **15 jours pour faire un recours** auprès de cette Autorité Hiérarchique.

Ce recours est obligatoire avant tout recours en CAP locale.

Si vous envisagez de formuler un recours, contactez la CGT dès que votre évaluateur vous invite à signer votre Compte Rendu d'Évaluation Professionnelle.

Nous contacter

Vous pouvez nous contacter et nous rencontrer aussi en dehors des permanences.

- ▶ Cgt Finances Publiques 44, 2 rue du Général Margueritte
44000 Nantes
- ▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81
- ▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- ▶ Nos élu-es en CAPL :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/44/spip.php?article1283>

